

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

ARRONDISSEMENT DU HAVRE

C.C.A.S. - PÔLE DES SOLIDARITÉS

COMMUNE DE LILLEBONNEAccusé de réception en préfecture
076-267600948-20260130-D02012026-AR
Date de télétransmission : 09/02/2026
Date de réception préfecture : 09/02/2026CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 30 JANVIER 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 15/01/2026

Total membres	11
En exercice	11
Présents	8
Absent	0
Votants par procuration	3
Votants	11

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 30 janvier, à dix-sept heures quarante-cinq, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle 308, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Etaient présents :

Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Madame Fabienne MANDEVILLE, Madame Evelyne BAILLEUL, Madame Michelle DAJON, Madame Arlette LECACHEUR

Monsieur Benoît BEAUDOIN, Monsieur Matthieu ROUZÉE, Monsieur Sébastien MANDEVILLE

Étaient excusés :

Madame Julie GILBERT D'HALLUIN
Monsieur Jean-Paul LEVIEUX
Monsieur Patrick CIBOIS

qui donne pouvoir à
qui donne pouvoir à
qui donne pouvoir à

Monsieur Sébastien MANDEVILLE
Monsieur Matthieu ROUZÉE
Madame Arlette LECACHEUR

Délibération n° : D.02/01.2026

Objet : C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - Délibération modificative à la délibération n° D.33/12.2025 - Tarification des animations à l'Espace de Vie Sociale (EVS)

C.C.A.S. - POLE DES SOLIDARITES
DE LILLEBONNE
Conseil d'Administration
Séance du 30.01.2026

Délibération n° : **D.02/01.2026**
Objet : **C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - Délibération modificative à la délibération n°D.33/12.2025 - Tarification des animations à l'Espace de Vie Sociale (EVS)**

Par délibération n°33/12.2025 du 10 décembre 2025, les membres du Conseil d'Administration ont approuvé la mise en place d'une tarification des animations de l'Espace de vie Sociale (EVS) à compter du 1^{er} janvier 2026, ainsi que la mise en place d'une tarification sociale pour les lillebonnais.

Il convient de préciser que cette tarification sociale s'élèvera à 50 % du tarif plein.

A la demande du Service de Gestion Comptable de Lillebonne, l'ensemble de la tarification des animations de l'Espace de Vie Sociale (EVS), doit être définie de la manière suivante :

- ☞ Pour les habitants de Lillebonne
 - Tarif A : 1,00 € le ticket/personne/animation
 - Tarif B : 2,00 € le ticket/famille/animation
 - Tarif C : 0,50 € le ticket/personne/animation
 - Tarif D : 1,00 € le ticket/famille/animation

- ☞ Pour les personnes extérieures à Lillebonne
 - Tarif E : 2,50 € le ticket/personne/animation
 - Tarif F : 5,00 € le ticket/famille/animation

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à :

- prendre acte de ces modifications

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRENNENT ACTE DES MODIFICATIONS
APPORTÉES A LA DÉLIBÉRATION N°D.33/12.2025
TARIFICATION DES ANIMATIONS A L'ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus



